

merciale, industrielle, politique et financière.

Là s'il faut en croire les dépêches, l'hon. M. Laurier a mis du baume sur les blessures qu'avait pu faire aux cœurs français la façon légère dont il avait parlé de Waterloo à Londres en annonçant aux parisiens la bonne nouvelle que les Français allaient pouvoir jouir au Canada des avantages commerciaux dont les Allemands venaient d'être exclus.

Il n'en fallait pas plus pour soulever un enthousiasme sans borne et cette nouvelle lancée au bon moment a fait de M. Laurier l'homme le plus populaire de Paris.

Nous l'en félicitons. Ce sont deux grands succès qu'il fallait enregistrer et nous le faisons joyeusement en souhaitant bon retour au premier ministre.

Il nous revient maintenant assez fort pour exécuter des réformes qui s'imposent.

VIEUX ROUGES.

LA REFORME SCOLAIRE

Nous sommes heureux de constater que l'acte quelconque que nous réclamions la semaine dernière afin de prouver que décidément on veut entrer dans la voie des réformes, ait reçu un commencement d'exécution, et nous ne sommes pas moins heureux de savoir que cette réforme est proposée avec vigueur et franchise par M. Paul G. Martineau.

Voici la lettre qu'il a adressée mercredi à la *Presse*, lettre qui nous dispense de nous interposer entre son signataire et nos lecteurs :

« Me faisant l'interprète du sentiment et du désir unanime des contribuables et particulièrement des ouvriers, j'ai proposé hier soir, à la séance régulière de la commission scolaire, une motion à l'effet de réduire de près de la moitié le prix des livres que vendent les principaux des

institutions, à leur profit, dans chaque école. Cette motion a été référée à un comité composé de M. le Grand Vicaire Racicot, de M. le curé Leclerc et de moi-même, qui doit s'assembler demain et faire rapport à une assemblée spéciale des commissaires, qui aura lieu vendredi matin, à 9 heures et demi.

« Je n'ai aucun doute que cette première réforme scolaire sera adoptée par les commissaires et qu'une réduction considérable sera ainsi faite dans le prix des livres. Le peuple la réclame et ce serait inutilement s'opposer à sa volonté, qu'il saura bien, en une matière aussi juste et importante pour lui, faire définitivement triompher. Les principaux eux mêmes seront, je l'espère, heureux de coopérer à cette réforme, de se mettre à l'unisson du sentiment populaire, même au prix de quelques sacrifices.

« Cependant, comme il s'agit, après tout de commencer la réforme, il se peut que la majorité hésite à entrer la première dans la nouvelle loi. Je dis la première, mais je me trompe. Les commissaires protestants ont depuis longtemps défendu à leurs principaux ce commerce de livres. Nous n'allons pas aussi loin. Nous ne demandons qu'une réduction dans les prix. Sur refus, je m'adresse à toute la presse pour venir efficacement en aide aux parents qui se plaignent depuis longtemps. Que chacun des journaux de Montréal vendent dans leurs bureaux des livres d'écoles aux prix les plus réduits possibles pendant la première semaine scolaire, savoir celle qui commencera lundi prochain. Les classes s'ouvrent ce jour-là, qu'elles soient ajournées à mercredi, afin de permettre à tous les enfants de venir acheter aux bureaux de la *Patrie*, de la *Presse*, du *Monde Canadien*, des *Nouvelles*, de la *Minerve*, du *Signal*, les livres dont ils ont besoin à des prix absolument raisonnables. Il est possible pour nous de fournir une preuve tangible de notre sincérité, donnons là, et soyons à la hauteur de nos déclarations et de nos protestations.

« PAUL G. MARTINEAU. »

La motion présentée par M. Paul G. Martineau à la commission scolaire porte, en outre de quelques objets de peu d'importance, sur la révision des prix de vente des livres d'école. Aux termes de cette motion, les dits livres seront tarifés raisonnablement, et cette réforme permettra aux parents de réaliser une notable économie